

Procès verbal réunion Conseil Municipal du 16 avril 2021

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, Mme Virginie LEGRAND-LEMARINEL, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, M. Samuel ESNAULT, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE

Absents ayant donné procuration : Néant

Absente excusée : Natacha DELAFOSSE

Absents :

Approbation du procès verbal du CM du 05 mars 2021

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2020 - Compte de gestion 2020

Délibération n° 2021/004 - Délibération n° 2021/005

Fonctionnement

Chapitre - Dépenses	BP 2020	CA 2020	Ecart	
			Montant disponible	% réalisé
011 Charges à caractère général	94 315,08 €	33 093,10 €	61 221,98 €	35,09
012 Charges de personnel	16 715,00 €	16 349,10 €	365,90 €	97,81
014 Atténuation de produits	10 300,00 €	10 287,00 €	13,00 €	99,87
022 Dépenses imprévues	4 000,00 €		4 000,00 €	
023 Virement à la section d'investissement	27 020,00 €		27 020,00 €	
65 Autres charges de gestion	18 775,00 €	16 654,63 €	2 120,37 €	88,71
67 Charges exceptionnelles	7 000,00 €	4 780,00 €	2 220,00 €	68,29
Total dépenses	178 125,08 €	81 163,83 €	96 961,25 €	45,57

Chapitre - Recettes	BP 2020	CA 2020	Ecart	
			Montant disponible	% réalisé
002 Excédent de fonctionnement reporté	57 496,08 €		57 496,08 €	
70 Produits des services du domaine	1 020,00 €	1 131,00 €	-111,00 €	110,88
73 Impôts et taxes	48 273,00 €	55 595,33 €	-7 322,33 €	115,17
74 Dotations et participations	36 436,00 €	37 368,34 €	-932,34 €	102,56
75 Autres produits de gestion	30 000,00 €	31 421,55 €	-1 421,55 €	104,74
76 Produits financiers		2,09 €	-2,09 €	
77 Produits exceptionnels	4 900,00 €	4 513,44 €	386,56 €	92,11
Total recettes	178 125,08 €	130 031,75 €	48 093,33 €	73,00

Investissement

Chapitre - Dépenses	BP 2020	CA 2020	Ecart	
			Montant disponible	% réalisé
001 Solde d'exécution	15 012,66 €		15 012,66 €	
020 Dépenses imprévues	2 000,00 €		2 000,00 €	
21 Immobilisations corporelles	25 440,00 €	4 111,24 €	21 328,76 €	16,16
Total dépenses	42 452,66 €	4 111,24 €	38 341,42 €	9,68

Chapitre - Recettes	BP 2020	CA 2020	Ecart	
			Montant disponible	% réalisé
021 Virement de la section de fonctionnement	27 020,00 €	0,00 €	27 020,00 €	
10 Dotations - Fonds divers	15 432,66 €	15 432,66 €	0,00 €	100,00
Total recettes	42 452,66 €	15 432,66 €	27 020,00 €	36,35

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Budget 2020	178 125,08 €	178 125,08 €
Opérations de l'exercice 2020	81 163,83 €	130 031,24 €
Résultats de clôture 2020		48 867,41 €

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Budget 2020	42 452,66 €	42 452,66 €
Opérations de l'exercice 2020	4 111,24 €	15 432,66 €
Résultats de clôture 2020		11 321,42 €

	TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Budget 2020	220 577,74 €	220 577,74 €
Opérations de l'exercice 2020	85 275,07 €	145 463,90 €
Résultats de clôture 2020		63 188,83 €

Le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Taux d'imposition 2021

Délibération n° 2021/006

Taux d'imposition communaux de 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 :

TH : 5,51 %

TFPB : 7,85 %

TFNB : 21,61 %

La taxe d'habitation supprimée est remplacée par la part départementale de la TFPB (21,42 %) ajouté à la part communale de la TFPB (7,85 %).

La proposition de ne pas augmenter les taux pour 2021 est approuvée à l'unanimité.

Les taux pour 2021 sont donc :

TFPB : 29,27 %

TFNB : 21,61 %

Budget 2021

Délibération n° 2021/007

Le budget global s'équilibre à 280 384,17 € (2020 : 218 577,74 €).

➤ Investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à 80 041,24 € (2020 : 40 452,66 €).

Dépenses investissement

Chapitre/Article	BP 2021
001 Solde d'exécution	3 691,24 €
001 Solde d'exécution	3 691,24 €
020 Dépenses imprévues	2 000,00 €
020 Dépenses imprévues	2 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	74 350,00 €
21311 Hotel de ville	9 000,00 €
21318 Autres bâtiments publics	11 000,00 €
2132 Immeubles de rapport	21 000,00 €
2152 Installations de voirie	350,00 €
21538 Réseaux d'eaux pluviales	15 000,00 €
21568 Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15 000,00 €
21531 Réseaux d'adduction d'eau	3 000,00 €
	80 041,24 €

Restes à réaliser 2020 :

- plancher et plafond église
- grilles d'aération plancher salle des fêtes
- eaux pluviales et assainissement parking mairie

Investissements 2021 :

Mairie : électricité, lavabo, chauffe-eau, VMC
Logement communal 5 rue de la laiterie : salles de bain, sortie VMC
Eglise protection contre les pigeons
Réserve incendie
Branchement eau réserve incendie
Défibrillateur
Panneaux signalisation

➤ Fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 200 342,93 € (2019 : 178 125,08 €).

Dépenses fonctionnement

Chapitre/Article	BP 2021
011 Charges à caractère général	97 954,93 €
60611 Eau et assainissement	300,00 €
60612 Energie - Electricité	1 700,00 €
60621 Combustibles	1 300,00 €

Recettes investissement

Chapitre/Article	BP 2021
021 Virement de la section de fonctionnement	52 113,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	52 113,00 €
10 Dotations - Fonds divers	27 928,24 €
10222 F.C.T.V.A.	3 040,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	24 888,24 €
	80 041,24 €

Recettes fonctionnement

Chapitre/Article	BP 2021
002 Excédent de fonctionnement reporté	81 476,37 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	81 476,37 €
70 Produits des services du domaine	950,00 €
70323 Redevance d'occupation du domaine public	450,00 €

60624 Produits de traitement	100,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	300,00 €
60633 Fournitures de voirie	1 000,00 €
6064 Fournitures administratives	100,00 €
61521 Terrains	17 000,00 €
615221 Bâtiments publics	23 344,93 €
615228 Autres bâtiments	2 600,00 €
615231 Voiries	17 000,00 €
61558 Autres biens mobiliers	800,00 €
6156 Maintenance	1 100,00 €
6161 Multirisques	3 700,00 €
6182 Documentation générale et technique	300,00 €
6226 Honoraires	1 000,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	500,00 €
6257 Réceptions	500,00 €
6261 Frais d'affranchissement	60,00 €
6262 Frais de télécommunications	1 000,00 €
6281 Concours divers (Cotisation, ...)	250,00 €
62878 A d'autres organismes	20 000,00 €
63512 Taxes foncières	4 000,00 €
012 Charges de personnel	16 725,00 €
6332 Cotisations versées au FNAL	15,00 €
6336 Cotisations aun centre national et aux centres	140,00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés	40,00 €
6411 Personnel titulaire	12 000,00 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	3 600,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	500,00 €
6455 Cotisations pour assurance du personnel	180,00 €
6456 Versement au F.N.C du supplément familial	170,00 €
6475 Médecine du travail, pharmacie	80,00 €
014 Atténuation de produits	10 300,00 €
739221 Reversement auFNGIR	10 300,00 €
022 Dépenses imprévues	4 000,00 €
022 Dépenses imprévues	4 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	52 113,00 €
023 Virement à la section	52 113,00 €
65 Autres charges de gestion	17 250,00 €
6531 Indemnités	14 500,00 €
6533 Cotisations de retraite	650,00 €
6558 Autres contributions obligatoires	1 000,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	1 100,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €

70878 Part d'autres redevables	500,00 €
73 Impôts et taxes	54 370,00 €
7311 TH - TF	33 810,00 €
73211 Attribution de compensation	17 600,00 €
73223 Fond péréquation ress. communales et intercommu.	2 960,00 €
74 Dotations et participations	33 160,00 €
7411 Dotation forfaitaire	18 660,00 €
74121 Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	5 760,00 €
74127 dotation nationale de péréquation	1 220,00 €
742 Dotation aux élus locaux	4 540,00 €
744 FCTVA	980,00 €
74834 Etat - Compensation au titre de la TF	2 000,00 €
75 Autres produits de gestion	30 000,00 €
752 Revenus des immeubles	30 000,00 €
77 Produits exceptionnels	386,56 €
7788 Produits exceptionnels divers	386,56 €
	200 342,93 €

6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000,00 €
---	------------

200 342,93 €

Travaux de fonctionnement 2021 :

- Rives et descente eaux pluviales toiture logement communal 2 rue de la ferme
- Sépulture LECHEVALIER sécurisation
- Entretien annuel des espaces verts
- Entretien annuel des chemins
- Réparation chemins Sainte Suzanne et La Jambinière

Après présentation et explication du budget 2021, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

Convention FDGDON "lutte collective contre les frelons asiatiques" 2021-2023

Délibération n° 2021/008

Depuis 2016, la Fédération Départementales de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON) a mis en place un programme de lutte collective contre l'invasion du frelon asiatique. Ces actions sont basées sur la sensibilisation et la prévention, la surveillance du territoire, la lutte en protection et la lutte en destruction des nids.

Il est proposé une convention triennale (2021 à 2023) afin d'acter la participation de la commune à la lutte collective contre le frelon asiatique.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner le pouvoir au maire :

- de signer la convention 2021-2023
- de réaliser le choix annuel des entreprises intervenantes
- d'engager les participations afférentes à la convention

Demande de subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Délibération n° 2021/009

Le maire informe le Conseil Municipal que la commune est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021, catégorie n°2 "Aménagement des espaces publics", au titre des "aménagement et équipements liés à la lutte contre l'incendie".

Le projet présenté concerne l'amélioration de la couverture de la défense incendie de la commune par l'installation d'une réserve aérienne souple de 60 m³ réalimentée par le réseau d'eau potable. Pour bénéficier de la DETR, il faut que le montant du projet soit au minimum de 10 000 € HT.

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Subvention DETR (30 %)	:	3 835,90 € HT
Autofinancement (fonds propres)	:	8 950,44 € HT
Montant total de l'opération	:	12 786,34 € HT

La commune s'engage à prendre sur ses fonds propres la part des travaux non subventionnés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre de la subvention ;
Autorise le Maire à constituer et déposer le dossier de demande de la DETR et de signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Informations - Questions diverses

➤ Ordures ménagères

Suite à la présentation de la nouvelle organisation de la collecte des déchets par Saint-Lô Agglo, il est demandé de signaler en mairie tous les problèmes liés à la collecte (marche arrière du camion de collecte, difficultés pour faire demi-tour, identification de domicile,...).

➤ Elections

Les deux tours des élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin. Il est demandé la participation de tous les membres du conseil municipal puisqu'il va falloir deux bureaux à 4 personnes chacun.